

central. Bref, suivant l'appréciation des usagers et des visiteurs la conception de l'ensemble est une réussite à la fois esthétique et fonctionnelle, ce qui est pour nous un grand changement.

Si la curiosité vous attire, vous serez les bienvenus de 8h30 à 18h30 ; vous y serez accueillis par l'un de nos deux bibliothécaires Dominique Macé-Ramète (IATOS de l'université de Nantes) et Claude Jouault (ITA du CNRS).

Comment naissent les STIC ?

Jean-Luc Sauvageot

Président de la section 01 du Comité National

Représentant de la section au conseil de département STIC

Les STIC sont nés d'un arrêté du ministre de la recherche daté du 5 octobre 2000, instituant au CNRS un huitième département scientifique intitulé STIC-Sciences et Technologies de l'Information et de la communication et rattachant à ce nouveau département quinze sections du CNRS, dont la section 01 (Mathématiques et outils de modélisation). [Un département du CNRS, en principe outil de politique scientifique, apparaît plutôt dans les faits comme un regroupement de sections du Comité National sous l'autorité d'un directeur de département, qui gère les moyens en postes et en budget selon des lignes plus ou moins négociées, et plus ou moins en accord avec les évaluations faites dans les sections. La création des STIC ne remet pas en cause l'appartenance de la section 01 au département SPM Sciences Physiques et Mathématiques, où elle coexiste avec des sections de physique.]

Qu'est-ce que les STIC ? Dans l'immédiat, ils se définissent par un certain nombre d'actes d'existence, dont certains revêtent déjà une grande importance, et qui tous risquent d'affecter dans un sens ou dans l'autre la vie du milieu mathématique. Parmi ces actes on citera, en suivant un ordre à peu près chronologique :

1°/ Mise en place d'un conseil de département, quinze membres élus (un pour chaque section ; la section 01 a choisi de déléguer son président) et quinze membres nommés, dont Stéphane Mallat, enseignant à l'École polytechnique et membre du centre de mathématiques appliquées. Ces nominations réorientent ce département a priori hétéroclite vers les aspects plus appliqués et plus technologiques de l'informatique.

2°/ Un redéploiement spectaculaire en postes et en moyens. Pour ce qui est des moyens, les STIC devraient disposer des 10% d'augmentation du budget des laboratoires que le CNRS a réussi à dégager cette année, plus une partie des moyens pris aux autres départements scientifiques. En ce qui concerne les postes, le STIC dispose de 65 postes de CR au concours d'entrée, ce qui donne pour la seule section 07 (informatique) 47 postes de CR2 et 5 postes de CR1 à gérer au concours 2001, soit plus que ce dont aucune section n'a jamais disposé dans l'histoire du CNRS.

3°/ La nomination d'un directeur scientifique pour les STIC. Il s'agit de Francis Jutand, qui a été successivement responsable du département d'électronique à l'ENST, directeur de l'École des télécommunications de Bretagne,

et directeur scientifique du Centre national d'études des télécommunications. Cette nomination est intervenue à la mi-novembre, à un moment où les principales décisions pour l'année 2001 avaient déjà plus ou moins été prises.

4°/ Une explication sur la structure des STIC : cette structure, telle qu'elle a été proposée par la directrice générale du CNRS, et confirmée par Francis Jutand, se concentre sur deux sections principales, celles d'informatique (07) et d'électronique (08), les treize autres sections n'y figurant qu'à titre secondaire.

5°/ Il n'y a pas de 5°/, c'est à dire pas de projet scientifique élaboré auquel la section de mathématiques pourrait se référer, afin de déterminer les modalités de son implication dans ce projet, et les efforts qu'elle accepterait d'engager dans ce que le CNRS considère comme une priorité absolue pour les années à venir.

Dans cette histoire, les mathématiques naviguent entre deux écueils qui ne sont qu'en apparence contradictoires : la division, et l'exclusion.

Division : il y a risque évident d'éclatement, ou à tout le moins de division interne, entre des mathématiques STIC et non STIC. Nous avons d'emblée demandé à Geneviève Berger, puis redemandé à Francis Jutand, qu'il y ait au CNRS un — et un seul — directeur scientifique adjoint pour les mathématiques qui soit habilité dans les deux départements à la fois, et qui soit l'interlocuteur unique tant de la section que des unités de recherche. Sur ce point la réponse des STIC demeure hésitante. Nous avons également souligné à chaque occasion que la ligne de partage des STIC traversait chacun des laboratoires de mathématiques (ou presque), et qu'une unité de recherche ne peut ni être partagée, ni avoir à proposer et suivre deux politiques scientifiques pour deux départements.

Exclusion : elle est manifeste déjà dans les intitulés des concours de la 07, qui ignorent délibérément le contenu mathématique que peuvent recouvrir ces 52 postes dédiés pour l'essentiel à l'algorithmique et l'optimisation. On la sent également à l'œuvre dans la structure même du département, qui pour l'instant apparaît plus comme une forteresse close sur les section 07 et 08 que comme le lieu de ces ouvertures interdisciplinaires qui sont le maître-mot du CNRS, mais que celui-ci peine tant à réaliser. [Il est probable que l'intégration des mathématiques se ferait plus rapidement si elles avaient, comme les autres sections périphériques, des laboratoires pouvant basculer tout entiers dans le giron des STIC, selon la logique quasi féodale du territoire qui régit la vie des départements.]

Personne au CNRS n'a, préalablement à la mise en place de ce nouveau département, jugé nécessaire de réfléchir à la place que les mathématiques pourraient y occuper, ni au fait que des activités comme le traitement du signal, le traitement d'image, l'optimisation, la cryptographie, plus tout ce que j'oublie, puissent être poursuivies avec succès dans des laboratoires de mathématiques. Cette absence déjà soulignée d'un projet scientifique préalable à la constitution d'une structure administrative supplémentaire, a pour conséquence le développement sur des bases exclusivement empiriques d'un département embrassant la totalité des nouvelles technologies, mais peinant à institutionaliser la place qu'y peuvent tenir les mathématiques, quelle que puisse être la bonne volonté affichée par le directeur du département STIC.

La Cellule MathDoc

La Cellule MathDoc propose une nouvelle version de son
catalogue fusionné des périodiques de mathématiques
www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/period/per.html

Ce catalogue recense maintenant tous les journaux de mathématiques (y compris les journaux électroniques d'accès libre), avec, pour chaque titre, les localisations et les états de collection.

Il est constitué de la fusion des fichiers régulièrement envoyés par les bibliothèques participantes (Angers, Besançon, Bordeaux, Grenoble (IF, IMAG), Lille, Marseille (CIRM, CMI), Nancy, Nantes (CRDM), Nice (JAD), Orsay, Paris (ENS, IHP, Jussieu), Rennes (IRMAR), Rocquencourt (INRIA), Sophia (INRIA), Strasbourg, Villetaneuse (Paris 13)).

N'hésitez pas à diffuser cette information dans vos laboratoires et bibliothèques et à nous signaler les erreurs ou oublis éventuels.

Cellule MathDoc - UJF-CNRS
B.P. 53 - 38041 Grenoble Cedex 9
accueil@mathdoc.ujf-grenoble.fr
Fax 04 76 63 56 11